

CANALS 82

Vide-Greniers

Organisé par La Pétanque Canalaise

Dimanche

19 Mai 2024

De 6h30 à 18 heures

Buvette - Sandwichs - Frites - Saucisses

Réservation obligatoire avec le bulletin d'inscription imprimé au verso.

Joindre le paiement à l'inscription avant le 14 MAI 2024.

Bulletin + chèque + copie pièce d'identité à envoyer à :
Mr REY Gilles - 255 chemin de Messaut - 82170 CANALS

ou à déposer dans l'urne à la boulangerie de Canals :
« Le Fournil de Boulange » - Rond point de Canals
Attention la Boulangerie sera fermée du 6 mai au 13 mai 2024
Toute demande incomplète sera annulée

Renseignements :

Gilles REY : 06 68 10 64 27 mail : gilles.rey9@orange.fr

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Règlement du vide-greniers

1. Le droit de place est à 3€ le mètre linéaire de façade avec un minimum de 2 mètres par stand. Il est à régler par chèque au nom de la Pétanque Canalaise, accompagné du bulletin d'inscription, ci-dessous, de la copie d'une pièce d'identité et de l'attestation sur l'honneur. Il ne sera remboursé qu'en cas d'annulation totale de la manifestation. Les exposants qui ne se seront pas manifestés auprès des organisateurs, avant 6h30, le jour du vide-greniers, verront leur réservation annulée sans remboursement de leur droit de place.

2. La mise en place se fera à partir de 6h30. L'attribution des emplacements ne peut donner lieu à aucune réserve de la part des exposants. Les véhicules devront ensuite être retirés du parc du vide-greniers.
3. A la fin de la manifestation, les participants doivent emporter leurs déchets et laisser leur emplacement propre.
4. La vente des marchandises, qui doivent être d'occasion, est réservée aux particuliers. La vente se fait sous la seule responsabilité des exposants.
5. La vente de boissons et de produits alimentaires est réservée aux organisateurs.
6. L'association Pétanque Canalaise n'est pas responsable des marchandises exposées, ni des accidents pouvant survenir.
7. L'association Pétanque Canalaise assure la promotion de cette manifestation.
8. Les participants acceptent ce règlement et toutes les autres décisions prises éventuellement par les organisateurs.

.....✂.....✂.....à découper.....✂.....✂.....

Bulletin d'inscription

A envoyer avec l'attestation sur l'honneur, la copie d'une pièce d'identité et

le chèque correspondant (voir au recto) Jusqu'au 14 mai 2024 (dernier délai)

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville Tél

N° carte d'identité ou passeport

(joindre copie recto/verso)

Nombre de mètres linéaires réservés (minimum 2 mètres) X 3 € = €

(Chèque à l'ordre de La Pétanque Canalaise)

Attestation sur l'honneur

Je soussigné, Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Certifie sur l'honneur de ma non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile 2024.

Signature :

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique